

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 3 juin 2013 à 19h00, à laquelle étaient présents :

Monsieur Steve Ouimet, maire
Madame Francine Verreault, conseillère au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Réal Isabel, conseiller au siège # 4
Madame Suzie Gagné, conseillère au siège # 5

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Steve Ouimet maire, la séance débuta.

2013-120 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté, et ce, tel que déposé.

2013-121 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MAI 2013.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux du mois de mai 2013 soient acceptés, et ce, tels que déposés.

2013-122 ADOPTION DU BORDEREAU 2013-06 « COMPTES PAYÉS EN MAI 2013 ET SALAIRES PAYÉS EN MAI 2013».

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés en mai 2013 et les salaires payés en mai 2013 et déposés sous le bordereau 2013-06 sont approuvés au montant de 116 186,47 \$, et ce, tels que déposés.

2013-123 ADOPTION DU BORDEREAU 2013-006 « COMPTES À PAYER ».

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2013-006 soient approuvés au montant de 323 740,96 \$, et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

2013-124 DOSSIER D'ALIMENTATION ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – PAIEMENT DE FACTURES.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'on paie les factures suivantes :

- Motoparts Inc. (112588) :	436,46\$
- Motoparts Inc. (113036) :	<u>46,34\$</u>
Total :	482,80\$

- Ventilation du Phare (381) :	701,27\$
- Ventilation du Phare (401) :	47,60\$
- Ventilation du Phare (376) :	<u>104,21\$</u>
Total :	853,08\$
- V03 Inc. (V0-20130424-2) :	224,20\$
- V03 Inc. (V0-20130416-1) :	74,73\$
- V03 Inc. (V0-20130521-3) :	<u>149,47\$</u>
Total :	448,40\$
- Éco-L'eau (1202) :	1 376,83\$
- Éco-L'eau (1201) :	<u>1 730,38\$</u>
Total :	3 107,21\$
- Manufacture Scorpion Inc. (72635) :	36,10\$
- Courrier Purolator :	46,55\$
- Roche Ltée (177545) :	4 701,60\$
Roche Ltée (177546) :	<u>4 322,22\$</u>
Total :	9 023,82\$

2013-125 FRAIS DE DÉPLACEMENT À M. ROSSY BOUCHARD POUR LA PROTECTION CIVILE.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins paie un montant de \$ 83,00 à M. Rossy Bouchard pour les frais de déplacement du mois de mai 2013 pour le plan des mesures d'urgence de la municipalité.

2013-126 SEMAINE DE VACANCES DE MME MARTINE MARCEAU.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que Mme Martine Marceau prend une semaine de vacances du 23 au 29 juin 2013.

2013-127 MRC DE LA MATANIE – PROGRAMME MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA).

Considérant que la municipalité de Les Méchins s'est dotée en 2012 d'une politique familiale et des aînés et qu'elle est encore en vigueur pendant les deux prochaines années (2012-2014);

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins décline l'invitation de la MRC de la Matanie pour le programme municipalité amie des aînés (MADA).

Par contre, si la démarche regroupée démarre uniquement en 2015, la municipalité serait probablement d'accord pour en faire partie afin de mettre à jour notre politique, mais ça doit être une politique familiale et

des aînés et non seulement des aînés.

2013-128

APPUI POUR LE MAINTIEN DES SERVICES DE CRISE SANS RENDEZ-VOUS, DE LA LIGNE D'INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE SOUTIEN-CONSEIL AUX PARTENAIRES ET DES SERVICES D'HÉBERGEMENT DU CENTRE D'AIDE 24/7.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le Centre d'aide 24/7 dans leur demande afin qu'il maintienne ses services de crise sans rendez-vous, ses services d'hébergement et ses services d'intervention téléphonique soutien-conseils aux partenaires.

Que le Centre d'aide 24/7 est le seul centre de crise régional à offrir des services d'intervention 365 jours par année, 24 heures par jour, pour la personne en détresse, son entourage, en plus, d'apporter soutien et expertise aux partenaires du réseau en matière de crise (ligne téléphonique réservée).

Qu'au moment où nos ministres nous parlent d'une consolidation des services de première ligne, un rétablissement dans la communauté des personnes au prise avec de multiples problématiques, le sous financement du Centre de crise nuit à la quantité et à la qualité des services qu'il doit promouvoir afin répondre à la demande d'aide. Malgré les nombreux rapports (Commissaire de la santé et du bien-être, le rapport des drames familiaux, le rapport du Protecteur du citoyen et les rapports du Ministère de la Santé et des services sociaux, plan d'action en santé mentale) aucune mesure concrète n'est prise pour consolider les services de crise au Québec.

Qu'étant donné que les crises en santé mentale varient suivant leur origine et leurs symptômes, les services d'intervention de crise pour y répondre, doivent pouvoir s'adapter aux besoins particuliers des personnes vivant des difficultés variées et complexes. Ils sont des services de soutien complémentaires, indispensables au réseau d'aide en offrant une aide humaine, de proximité accompagnée d'une gamme de services alternatifs pour prévenir l'aggravation de symptômes pouvant compromettre l'état mental ou physique et ainsi éviter le passage à l'acte de gestes regrettables pendant la période de crise.

Que les services d'intervention en cas de crise du Centre d'aide 24/7 évitent les hospitalisations inutiles, améliorent la qualité de vie des personnes et forment un élément essentiel au continuum de services de santé mentale. Le Centre de crise joue un rôle important de filet de sécurité dans la communauté et doit maintenir son accès direct et continue d'une réponse immédiate à la détresse par une aide psychologique de proximité. Comme service public, son objectif est de rendre le meilleur service de crise possible, accessible à l'ensemble de la population qui bénéficie déjà d'autres types de services de santé mentale ou pour lesquelles le recours aux services d'intervention de crise représente leur premier contact avec le système de santé mentale.

Que l'augmentation des demandes d'aide conjuguée à la stagnation de ses revenus ont des impacts majeurs, notamment sur la surcharge de travail, le maintien de l'accessibilité et la disponibilité de sa gamme de services en situation de crise.

Que la municipalité de Les Méchins demande que l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais puisse accordée au Centre d'aide 24/7 les subventions nécessaires pour assurer l'accroissement des demandes d'aide en évitant la rupture de ses services soutien-conseils, son hébergement et l'accès à des

services sans rendez-vous pour la population en lui permettant d'exercer sa mission régionale de services d'intervention de crise.

2013-129 RÉMUNÉRATION DE M. ROSSY BOUCHARD.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le salaire de M. Rossy Bouchard jusqu'au 31 décembre 2013 est de 50h/semaine au taux de l'heure indiqué dans la politique de conditions de travail.

Pour : Francine Verreault, Réal Isabel et Suzie Gagné.

Contre : Gaston Bouchard et Clément Marceau.

2013-130 ÉVALUATION DU PERSONNEL.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins mandate Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer une évaluation des personnes suivantes à l'emploi de la municipalité (Mme Martine Marceau, Mme Mariane Racine, Mme Nadia Bouchard et M. Rossy Bouchard). Le tout sera fait selon le questionnaire fourni par la municipalité.

2013-131 FABRICATION DE DEUX PANCARTES AU ROND POINT OUEST DE LA MUNICIPALITÉ.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité fasse faire une pancarte pour l'entrée ouest (rond point) par M. Gino Bouchard au montant de \$ 600,00 plus les taxes.

Que la municipalité est d'accord pour la fabrication d'une autre pancarte pour l'entrée ouest (rond point) par les élèves du 2^{ième} cycle à l'école Le Marinier. La municipalité paie les matériaux (Venir, peinture, etc.).

2013-132 CORPORATION DÉVELOPPEMENT DE LES MÉCHINS – FRAIS D'EMPLOYEUR POUR L'EMPLOYÉ DU PARC.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité paie à la Corporation Développement de Les Méchins les frais d'employeur au montant de \$ 1 391.04 (payable en 2 versements de 695,52\$ maintenant et l'autre à la fin de l'emploi) pour l'employé du parc.

2013-133

DESJARDINS – SOUTIEN AUX DÉMARCHES DE MAINTIEN DES POINTS DE SERVICE DE LA CAISSE DES MONTS ET RIVIÈRES SUR LES PLATEAUX DE LA MATAPÉDIA ET TOUCHANT LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE, DE SAINT-ALEXIS ET DE L'ASCENSION-DE-MATAPÉDIA.

Considérant que les municipalités rurales québécoises vivent actuellement un déficit de migration de leur population;

Considérant que la municipalité des Méchins vit dans une situation de ruralité semblable à celle vécue sur les plateaux de la Matapédia;

Considérant que la présence de services de proximité est essentielle à la santé communautaire d'une municipalité;

Considérant que la population vivant dans ces municipalités nécessite le maintien et le développement de services de proximité répondant aux besoins des citoyens;

Considérant que les municipalités doivent être solidaires afin d'assurer un développement régional fort et durable;

Considérant que les valeurs permanentes du Mouvement Desjardins sont, selon son site Internet :

« L'argent au service du développement humain, l'engagement personnel, l'action démocratique, l'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative, la solidarité avec le milieu. »

Considérant que Desjardins est une institution financière répondant aux principes coopératifs;

Considérant qu'une des priorités du Mouvement Desjardins consiste à contribuer au développement régional;

Considérant que la fermeture de ces points de services de Desjardins aura des impacts considérables pour les individus vivant des problématiques liées au vieillissement, à la pauvreté et à l'éloignement rural notamment par des problèmes de transport pour obtenir les services;

Considérant que la fermeture des points de services de Desjardins aura des impacts considérables pour les commerces, les entreprises et les municipalités;

Considérant que Desjardins exige une contribution de 60 000.00 \$ par année au milieu dans le but de maintenir un point de service ouvert;

Considérant que cette exigence ne correspond pas aux valeurs et principes de Desjardins;

Considérant qu'une municipalité rurale n'est pas en mesure de fournir de telles sommes.

En conséquence, il est préposé par Mme Francine Verreault, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité des Méchins appuie les municipalités des plateaux de la Matapédia dans leur démarche qui consistent à maintenir ouverts les services de Desjardins;

Que la municipalité des Méchins encourage les municipalités des plateaux de la Matapédia à poursuivre leurs démarches;

Que la municipalité des Méchins souhaite que d'autres municipalités environnantes prennent aussi position dans cette situation reliée aux services de proximité.

2013-134 USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE - ENTENTE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins conclut une entente avec la compagnie 9262-8072 Québec Inc., représenté par M. Maurice Lacasse. Le tout selon le document « Engagement et transaction ».

Que Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents au nom de la municipalité de Les Méchins.

2013-135 LOISIRS CAP-CHAT/LES MÉCHINS – DEMANDE D'APPUI FINANCIER POUR LE CAMP DE JOUR 2013.

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins est d'accord à défrayer un montant maximum de \$ 2 109,00 pour le camp de jour 2013. Le tout concernant la demande d'appui financier de Loisirs Cap-Chat/Les Méchins.

2013-136 GROUPE ENVIRONNEMENT UNI-VERT RÉGION MATANE – APPUI À LEUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PACTE RURAL.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins appuie le Groupe Environnement Uni-Vert Région Matane pour leur demande d'aide financière au pacte rural.

2013-137 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION D'UNE PERSONNE POUR COMBLER LE POSTE VACANT.

Considérant les raisons de la démission de M. Yohann Gagnon ainsi que la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme afin que le conseil renomme M. Yohann Gagnon pour combler le poste vacant sur le CCU;

En conséquence, il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins nomme M. Yohann Gagnon sur le Comité Consultation d'Urbanisme.

2013-138

ROUTE DE ST-PAULIN ET PONCEAU DU RANG 2.

Considérant le décret no. 459-2013 en date du 1^{er} mai 2013 du gouvernement du Québec et qui consiste à remettre au Ministère des Transports du Québec la gestion de la route de Saint-Paulin (97543-02-020-000-C, Classe : Accès aux ressources) d'une longueur 7,33 kilomètres;

Considérant que le ponceau du 2^{ième} rang sur la route de St-Paulin est dorénavant sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

Considérant que le ministère des Transports du Québec a effectué à l'été 2010 une inspection du ponceau du Ruisseau « Le Petit Bras – route de Saint-Paulin »;

Considérant que le ponceau est très dangereux et est présentement interdit aux transports lourds;

Considérant que ce ponceau est à remplacer afin de permettre le transport de bois par les entreprises forestières ayant obtenu des CAAF par le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune et de permettre aux propriétaires de lots privés de pouvoir eux aussi transporter leur bois;

En conséquence, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins demande au ministère des Transports du Québec le remplacement ou la réparation du ponceau Rang 2 sur la route de Saint-Paulin. Le tout afin de permettre le transport de bois.

2013-139

VENTE D'UN TERRAIN (LOT 26B-1-19 RANG UN) À MME JESSY BERNIER SERGERIE ET M. ÉRIC TANGUAY.

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité vend un terrain (Lot 26B-1-19 rang un, canton Dalibaire) à Mme Jessy Bernier Sergerie et M. Éric Tanguay. Le tout au montant de \$ 10 825,64 plus taxes, pour un total de \$ 12 446,78 (0,50\$ du pied carré) et pour une superficie de 2 007,6 mètres carrés.

Que M. Steve Ouimet maire et Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat de vente au nom de la municipalité de Les Méchins.

Que le contrat devra être signé dans un délai d'un mois à partir de la présente résolution. Si non la vente sera annulée.

2013-140

LOISIRS DE LES MÉCHINS INC. – DEMANDE CONTRIBUTION POUR LA FÊTE NATIONALE 2013.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité donne un montant de \$ 250,00 aux Loisirs de Les Méchins Inc. pour l'organisation de la fête nationale 2013.

2013-141

MANDAT À M. JEAN-PIERRE CHAMBERLAND AVOCAT POUR REPRÉSENTER LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS LORS DE L'AUDIENCE DE LA COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par Mme Suzie Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que M. Jean-Pierre Chamberland avocat représente la municipalité de Les Méchins lors de l'audience de la Commission des relations de travail qui se tiendra le 20 juin 2013 à Rimouski. Le tout suite à la plainte de Mme Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et secrétaire-trésorière.

2013-142

O.M.H. DE LES MÉCHINS – RENOUVELLEMENT MANDAT DE MME DENISE JEAN.

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins approuve le renouvellement du mandat de Mme Denise Jean sur le conseil d'administration de l'Office Municipale d'Habitation de Les Méchins.

2013-143

O.M.H. DE LES MÉCHINS – BUDGET RÉVISÉ DU 22-01-2013.

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins approuve le budget révisé du 22 janvier 2013 de l'O.M.H. de Les Méchins.

2013-144

CHARGEUR SUR ROUES – « BÉRING DU CENTRE ».

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins autorise l'achat chez Équipement SMS des pièces nécessaires pour la réparation du chargeur sur roues. Le tout au montant de \$ 1 150,00.

2013-145

LOISIRS CAP-CHAT/LES MÉCHINS – AUTORISATION POUR CONCLURE DES ENTENTES.

Considérant que Mme Mariane Racine coordonnatrice du projet Loisirs Cap-Chat/Les Méchins, doit conclure des ententes avec différents organismes ou ministères;

Considérant que Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière fait la comptabilité du projet;

En conséquence, il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins autorise Mme Mariane Racine coordonnatrice du projet Loisirs Cap-Chat/Les Méchins à signer au besoin des ententes avec différents organismes ou ministères. Le tout devra être approuvé par Mme Lyne Fortin et celle-ci devra aussi signer le ou les ententes.

2013-146

**CORPORATION DÉVELOPPEMENT DE LES MÉCHINS – DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ
L'ACHAT D'UN TRACTEUR À PELOUSE.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins est prête à allouer un montant de \$ 500,00 à la Corporation Développement de Les Méchins, pour l'achat d'un tracteur à pelouse.

2013-147

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 20h30 , et il est proposé par Mme Suzie Gagné , appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit ajournée au lundi 17 juin 2013 à 19h00.

Steve Ouimet, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière